



## COMPTE RENDU REUNION COMMISSION APNEE REGION PACA

7 mars 2020, Toulon

**Cadres présents : Jean AZEMARD (13), Florent BEAU (83), Béatrice BOZON (05), Claire COSTES (13), Thomas DAUVERGNE (13), Fabrice DUPRAT (06), Lionel HENNEBERT (83), Fred HERNANDEZ (83), Didier MERLINO (83), Jérôme PRAT (83), Hélène SCHWANN (13), Frédéric SIMION (83), François VIREVIALLE (13)**

**La commission apnée a pour objectif d'aider les structures de la région et de développer l'apnée.**

### COMMUNICATION

Vous pouvez obtenir les informations de la Commission Régional Apnée (CRA) PACA par trois moyens :

Le site internet régional :

<https://www.ffessm-paca.fr/apnee/apnee>

La Newsletter Apnée Sud qui nécessite de vous inscrire pour la recevoir par email :

<https://www.ffessm-paca.fr/apnee/actualites-apnee/obtenir-infos-apnee/67-pages/631-inscription-newsletter-apnee>

La page Facebook de la CRA :

<https://www.facebook.com/ApneePACA/>

### FORMATIONS EN EAU LIBRE

Il y a une demande de nombreux clubs de pouvoir plus facilement organiser des formations en eau libre pour le travail en profondeur.

Il est rappelé que toute association Ffessm peut accueillir des licenciés FF d'autres structures pour pratiquer avec eux sans nécessité de régler une cotisation mais avec possibilité de régler directement chaque plongée.

Si cela concerne plusieurs plongeurs il est conseillé de rédiger une convention entre les 2 associations qui définira précisément les responsabilités et détails des plongées. Un modèle de convention vierge sera disponible bientôt sur le site régional.

L'intérêt et la possibilité de mettre en place les deux actions suivantes, proposées par le président, a été discuté et les actions suivantes décidées :

1) Il sera suggéré aux structures (SCA ou Associations volontaires, aucune obligation) de proposer 1 ou 2 journées (ou plus) au choix avec 2 sorties en mer avec un tarif très attractif mais réservé aux licenciés région sud.

AVANTAGES: - diffusion de la liste des jours proposés et des structures sur la région  
- établissement de nouveaux contacts entre les structures de la région  
- remplissage de jours avec peu d'affluence pour les sca  
- facilité d'accès pour les apnéistes des clubs sans bateau

L'INFORMATION SERA ENVOYEE AUX STRUCTURES ET NOUS ATTENDONS DE RECEVOIR DES PROPOSITIONS DE DATES QUI SERONT LARGEMENT DIFFUSEES.

2) La CRA va trouver un sponsor "généraliste" et de dimension régionale. Les apnéistes licenciés sud qui feront au moins 3 plongées en apnée avec 3 structures différentes de notre région (association ou sca) auront une 4<sup>ème</sup> plongée offerte mais obligatoirement dans une quatrième structure de leur choix, financée par le sponsoring. La preuve des plongées faites sera attestée par la signature et le tampon des structures d'accueil sur le carnet de plongée libre. Le mode de règlement de la plongée offerte est à déterminer. Il est décidé que les 3 plongées soient réalisées sur une année sportive (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août), pas dans la structure de la licence de l'apnéiste, et une seule plongée sera offerte par année sportive par personne.

AVANTAGES: - encourager les clubs à plonger ailleurs que dans la structure qu'ils utilisent en général  
- une plongée gratuite pour les apnéistes  
- un élargissement des clubs "partenaires" pour les structures d'accueil  
- un enrichissement pour tous en découvrant d'autres apnéistes, d'autres techniques

APRES OBTENTION D'UN SPONSOR, L'INFORMATION SERA ENVOYEE AVEC LA PROCEDURE

## FORMATIONS DE CADRES

Il y a aujourd'hui 1 examen IE programmé le 22 mars à St Tropez, et 1 examen MEF1° les 20-21 juin à Niolon.

Un stage initial IE pourrait également avoir lieu avant l'été et un examen IE cet automne.

Plusieurs MEF2° sont actuellement en train de travailler sur des documents pour les examens IE et MEF1°. L'idée est de mettre en ligne sur le site régional les documents suivants :

- Annales avec un grand nombre de sujets (sans les réponses)
- Grilles d'évaluation

Les objectifs sont les suivants :

- D'aider les candidats et leurs tuteurs à se préparer et d'éviter de grosses surprises sur les questions abordées lors des examens et sur les critères d'évaluations
- D'aider les cadres pour l'organisation des sessions d'examen
- D'homogénéiser les examens organisés sous la responsabilité de la CRA

Une discussion a lieu car des cadres redoutent que cela soit trop rigide pour les organisateurs. Une autre crainte est que cela induise du bachotage de la part des candidats si nous mettons en ligne une liste quasi-exhaustive de sujets. Il a été répondu que les grilles d'évaluation proposées devront rester très générale pour laisser une marge de manœuvre aux jurys et que si les candidats préparent tous les sujets mis en ligne, ils seront bien préparés.

Frédéric Simion a mis en place un outil collaboratif sur internet afin d'aider le travail, et plusieurs cadres ont déjà envoyé leurs documents afin de pouvoir amalgamer le maximum de sources possibles.

## APNEE HANDI

Nous sommes en attente du cursus apnée handi. La formation de monitorat handi EH1 devrait bientôt être accessible aux moniteurs apnée. Un module spécifique va également être mis en place au niveau national.

## COMPETITION REGIONALE

Comme chaque année il y a un manque de bénévoles (juges et apnéistes de sécurité) pour notre compétition régionale qui aura lieu le 5 avril 2020 à Aix-en-Provence. Il y a une grosse disparité entre les différents clubs de la région avec une différence (nombre de bénévoles - nombre de compétiteurs/trices) allant de -7 à +4.

Cela fait plusieurs années que nous en parlons mais nous devons mettre en place des actions pour encourager la présence de bénévoles. Il faut être conscient que pour suivre le règlement fédéral et aussi pour le respect des bénévoles, le nombre de bénévoles présents implique obligatoirement un nombre limité et quasiment égal de compétiteurs/trices qui peuvent être accueillis. La question est comment faire pour maintenir un équilibre entre

nombre de bénévoles et de compétiteurs ? On peut limiter le nombre de compétiteurs/trices qui seront inscrits selon différents critères ; ordre d'inscription, les performances, etc ....

Une discussion animée a eu lieu, et la CRA a choisi une méthode qui maintient constant l'équilibre entre compétiteurs et bénévoles. Les actions incitatives suivantes ont donc été décidées pour la compétition régionale de 2021:

- Notre forte reconnaissance envers les bénévoles sera démontrée par la remise de lots aux bénévoles et de prix pour celles et ceux qui apportent leur aide depuis plusieurs années.
- Réalisation d'un petit clip vidéo afin de mettre en lumière le rôle des bénévoles pendant une compétition, leur relation privilégiée avec nos compétiteurs/trices, et l'aventure humaine que cela représente (tournage prévu à Aix le 5 avril)
- Chaque compétiteur/trice devra s'inscrire en binôme avec un/e bénévole (juge ou RIFAA, structure d'appartenance indifférente). Seuls les membres de l'équipe régionale 2020-2021 pourront s'inscrire directement sans être associé à un bénévole (mais en respectant les dates limites bien sûr)
- Les compétiteurs/trices qui ne pourront pas être associés à un/une bénévole seront inscrit(e)s en liste d'attente dans l'ordre chronologique des dossiers complets et seront inscrits selon le nombre disponible de bénévoles sans compétiteur/trice
- Chaque inscription est considérée comme un binôme, si un bénévole est absent le jour de la compétition le/la compétiteur/trice ne pourra pas participer sauf en cas de présentation d'un(e) autre bénévole ou en cas de surplus du nombre de bénévoles / nombre de compétiteurs/trices

Nous espérons que les actions décidées vont permettre des compétitions sereines et d'excellentes qualités. De plus, cela va redessiner les relations entre bénévoles et compétiteurs en apportant la notion de binôme qui est la base de la sécurité de tous nos entraînements.

Suite à une discussion sur le droit à l'image, il est décidé de rajouter plus d'informations sur le document d'aide à l'organisation d'une compétition téléchargeable sur notre site.

~~~~~